



direction
Infrastructures
Mobilité

DESC

RD n°115B

Du PR7+700 à 7+800

Commune de FROLOIS

Travaux de réfection de

l'étanchéité et de

remplacement des garde-corps

du 24 au 26/04/2024

TERRITOIRES

1 - Situation et description synthétique du chantier	3
2 - Date, durée et phasages des travaux retenus	3
2.1 - Période	3
2.2 - Phasages	3
3 - Coordination des chantiers	3
4 - Mode d'exploitation	3
4.1 - Les données trafic	3
4.2 - Justification du ou des mode(s) d'exploitation	4
4.2.1 - Mode d'exploitation 1	4
5 - La signalisation	4
5.1 - Les plans de signalisation (principes d'implantation)	4
5.2 - Les accès	4
6 - Déviation (ou délestage) et accord des autres gestionnaires	4
6.1 - Plan de déviation	4
6.2 - Accords des autres gestionnaires ou communes	5
7 - Sécurité	5
7.1 - La sécurité des personnels	5
7.2 - Surveillance du balisage	5
7.3 - Radar	6
7.4 - Les remarques et les VISA du Coordonnateur SPS	6
8 - Concertation, information et communication	6
8.1 - Numéros de téléphone des responsables du chantier joignables	6
8.2 - Les comptes rendus des réunions de concertation	6
8.3 – Consultation des services de transport des voyageurs et scolaires	6
8.4 - Les mesures retenues pour informer les usagers de la route et éventuellement les riverains ...	7
8.5 - Liste des destinataires du DESC	7
9 - Le projet d'arrêté temporaire	7

Indice	Date de création	Etabli par	Vérfifié par ED	Validé par DIM
0	18/03/2024	BRUNNER Nicolas		
			Le : 21/03/2024	
A				
			Le : xx/yy/2024	Le : xx/yy/2024

1 - Situation et description synthétique du chantier

Le présent dossier d'exploitation concerne la RD115B

- entre les PR 7+700 et 7+800
- sur la commune de FROLOIS

Objectif du chantier :

Description sommaire des travaux : Réfection de l'étanchéité et remplacement des garde-corps

Maître d'ouvrage : Conseil Départemental de Meurthe-et-Moselle

Maître d'œuvre : Conseil Départemental de Meurthe-et-Moselle – STAM Terres de Lorraine

Intervenants : Entreprises SBTP, BERTHOLD et leurs sous-traitants.

Autre gestionnaire concerné : Néant

2 - Date, durée et phasages des travaux retenus

2.1 - Période

La réalisation des travaux d'étanchéité est planifiée entre le mardi 02 avril et le vendredi 26 avril 2024.

En cas d'intempéries ou de problèmes techniques survenant pendant la durée du chantier, celui-ci sera susceptible d'être prolongé d'une semaine.

2.2 – Phasages

- Réfection de l'étanchéité : sous fermeture et déviation de la circulation (objet du présent DESC)
- Remplacement des garde-corps : sous circulation alternée (arrêté permanent)

3 - Coordination des chantiers

Il n'y a pas d'autres chantiers planifiés au droit du pont sur le ruisseau du Chardonnot (D115B067) et sur l'itinéraire de déviation.

4 - Mode d'exploitation

4.1 - Les données trafic

- Pas de données disponibles pour cette section.

4.2 - Justification du ou des mode(s) d'exploitation

- La largeur de chaussée sur l'ouvrage (5,75m env.), ne permet pas la réalisation des travaux par ½ chaussée.

4.2.1 - Mode d'exploitation 1

Les travaux seront réalisés sous fermeture et déviation de la circulation.

Cette section restera fermée à la circulation en permanence, y compris les soirs et week-ends.

Déviations par : RD115B vers FROLOIS, FROLOIS, RD115B puis RD50A, carrefour RD50A/RD50, RD50 puis RD50B vers PIERREVILLE, PIERREVILLE, carrefour RD50B/RD115B.
Et ce dans les deux sens de circulation.

Seront autorisés à circuler : L'entreprise intervenante et ses sous-traitants, les riverains (accès à chemins ruraux à proximité immédiate de l'ouvrage), ainsi que les services du gestionnaire de voirie.

Le franchissement de l'ouvrage sera impossible tout au long de la période de réalisation des travaux de réfection de l'étanchéité.

5 - La signalisation

5.1 - Les plans de signalisation (principes d'implantation)

La signalisation verticale correspondante à la déviation sera établie et mise en œuvre selon les règles en la matière.

Le plan de signalisation figure en ANNEXE au présent DESC.

5.2 - Les accès

Sans objet.

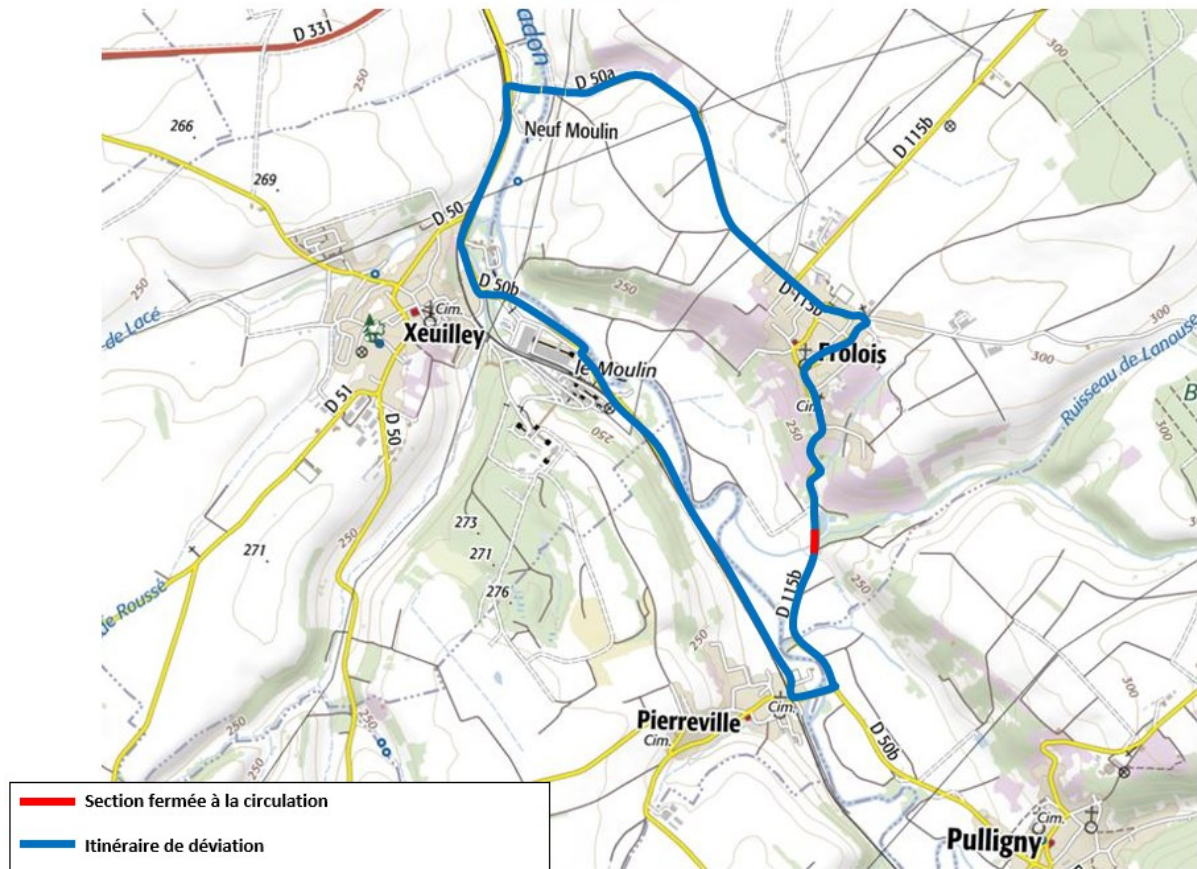
6 - Déviation (ou délestage) et accord des autres gestionnaires

6.1 - Plan de déviation

Fermeture à la circulation de l'OA D115B067 et déviation par RD115B vers FROLOIS, FROLOIS, RD115B puis RD50A, carrefour RD50A/RD50, RD50 puis RD50B vers PIERREVILLE, PIERREVILLE, carrefour RD50B/RD115B.

Et ce dans les deux sens de circulation.

D115B067 – Pont sur le ruisseau du Chardonnot à FROLOIS – Etanchéité – Plan de déviation



6.2 - Accords des autres gestionnaires ou communes

Accord du service DIM / GTR, en date du 08 mars 2024, pour déroger à la limitation en tonnage à 16 tonnes de la RD50B entre les PR0+000 et 3+200.

7 - Sécurité

7.1 - La sécurité des personnels

Les éléments généraux sont contenus dans les fiches du manuel du chef de chantiers.

Ces dispositions peuvent être complétées par des consignes particulières liées au chantier ou aux mesures d'exploitation par exemple la prise en compte de danger particulier comme la présence de lignes électriques, risque de chute,...

7.2 - Surveillance du balisage

La mise en place, l'entretien et la dépose de la signalisation pour la déviation sera à la charge du Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle, STAM Terres de Lorraine, Centre d'Exploitation Routier de NEUVES-MAISONS.

A l'issue des travaux, la RD115B sera rendue à la circulation par le CER de NEUVES-MAISONS.

7.3 - Radar

Sans objet.

7.4 - Les remarques et les VISA du Coordonnateur SPS

DESC non soumis au coordonnateur SPS.

8 - Concertation, information et communication

8.1 - Numéros de téléphone des responsables du chantier joignables

Une liste récapitulative avec les coordonnées des responsables du chantier joignables sont les suivants :

- Responsable du service territorial d'aménagement (STAM) : M. Marc HOFFMANN – 06.89.73.48.15
- Maîtrise d'œuvre : M. Nicolas BRUNNER – 06.09.13.62.24
- Entreprise SBTP : M. Damien CHAMPION – 06.23.09.77.71
- Responsable du CEX de Neuves-Maisons : M. Cédric RIMOLDI – 06.16.48.57.19
- Cadre responsable d'intervention « CRI » (astreinte 16H30 / 07H30 journées ouvrées + 24h/24 weekend) : 06.10.99.56.50

L'ensemble des intervenants sont joignables en journées « ouvrées ».
Le CRI est joignable 7j/7 – 24h/24.

8.2 - Les comptes rendus des réunions de concertation

Sans

8.3 – Consultation des services de transport des voyageurs et scolaires

Les services suivants ont été informés le 18/03/2024 des travaux et des conditions de circulation :

- REGION
- CC2M (Communauté de Communes de Moselle et Madon)

8.4 - Les mesures retenues pour informer les usagers de la route et éventuellement les riverains

Pose de signalisation d'information préalablement à la réalisation des travaux (semaine 12).

8.5 - Liste des destinataires du DESC

- Conseil départemental – DIM / ED
- Conseil départemental – STAM Terres de Lorraine
- PSO
- Conseil départemental – CEX de NEUVES-MAISONS
- Communes de XEUILLEY et FROLOIS

9 - Le projet d'arrêté temporaire



Arrêté n°D324097AT

**Portant sur une restriction de circulation sur la
RD n° D115B**

STAM Terres de Lorraine

LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE MEURTHE ET MOSELLE,

VU le code de la route ;

VU le code général des collectivités territoriales notamment les articles L 3221-3 et L 3221-4 ;

VU l'arrêté interministériel du 24 novembre 1967 et tous ses modificatifs sur la signalisation des routes et autoroutes ;

VU l'instruction interministérielle sur la signalisation routière (livre I - 8ème partie - signalisation temporaire) approuvée par l'arrêté interministériel modifié ;

VU l'arrêté permanent n° 11/CG/399/DIRAT du 29 novembre 2011 ;

VU l'avis favorable du service Gestion Technique des Routes en date du 08/03/2024, autorisant à titre temporaire, la levée de l'interdiction PL sur RD50B ;

CONSIDÉRANT la nécessité d'assurer la sécurité des usagers et des intervenants à l'occasion de travaux de réfection de l'étanchéité du pont sur le Chardonnot (D115b067) sur la RD n° D115B du PR 7+700 au PR 7+800, sur le territoire des communes de Frolois, Xeulley, Pierreville et Pulligny, pour le compte du conseil départemental de Meurthe-et-Moselle ;

SUR la demande du Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle - STAM Terres de Lorraine en date du 19/03/2024 ;

SUR proposition de Madame la Directrice Générale des Services départementaux ;

ARRETE

Article 1er - Du 02 avril 2024 au 26 avril 2024, en permanence, toute circulation est interdite sur la RD n° D115B du PR 7+700 au PR 7+800, sauf et exclusivement dans le cadre de l'activité du chantier pour les entreprises intervenantes, les riverains et le gestionnaire de la voirie départementale.

Article 2 - Les usagers doivent emprunter la déviation suivante :

RD115B vers FROLOIS, FROLOIS, RD115B puis RD50A, carrefour RD50A/RD50, RD50 puis RD50B vers PIERREVILLE, PIERREVILLE, carrefour RD50B/RD115B.

Et ce dans les deux sens de circulation.

Article 3 - La signalisation réglementaire sera fournie, posée, entretenue et déposée à la charge de l'intervenant sous la responsabilité du Maître d'Ouvrage des travaux.

Article 4 - Sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté :

- Madame la Directrice Générale des Services départementaux,
- Monsieur le Directeur départemental de la Sécurité Publique,
- Monsieur le Colonel commandant le groupement de Gendarmerie de Meurthe et Moselle,

Et adressé en copie à :

- Messieurs les Maires des communes de Frolois, Xeulilly, Pierreville et Pulligny,
- Monsieur le Directeur du SDIS de Meurthe et Moselle,
- Monsieur le Général commandant la RMD Nord-Est.

NANCY, le 19 mars 2024

**LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL
DÉPARTEMENTAL DE MEURTHE-ET-MOSELLE**
Pour la Présidente du Conseil Départemental,
Le Directeur Infrastructures et Mobilité

D115B067 – Pont sur le ruisseau du Chardonnot à FROLOIS – Etanchéité – Plan de déviation



Document à destination interne

Édité par : TDL / STAM

Le 29/09/2023 – v0

Imprimé par l'imprimerie du CD54

